

Frank Supplisson, le favori de la Région Lorraine pour la reprise d'Ascométal

by Usine Nouvelle - mercredi, mai 14, 2014

<http://correspondances.fr/frank-supplisson-favori-region-lorraine-reprise-dascometal/>

Le conseil régional de Lorraine promet une aide de 3 millions d'euros au projet de reprise d'Ascométal porté par Frank Supplisson. Le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) examinera mercredi 14 mai les offres de reprise des quatre candidats en lice.

A la veille de l'audience prévue mercredi 14 mai au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) pour désigner le repreneur d'Ascométal, le conseil régional de Lorraine exprime sa préférence pour l'offre d'Asco Industrie portée par le haut fonctionnaire Frank Supplisson, représentant d'Asco Industrie. L'aide prendrait la forme d'un prêt de 3 millions d'euros octroyé par l'Institut lorrain de participation, fonds régional d'investissement spécialisé dans les matériaux.

Unique candidat français, le groupe de repreneurs Asco Industrie se compose entre autres de Noël Forgeard, ex-président d'Airbus, et de Guy Dollé, ex-directeur d'Usinor. L'offre prévoit la reprise des actifs d'Ascométal pour un montant de 40 millions d'euros assortie de 135 millions d'investissements sur quatre ans, ainsi que l'implantation du siège social d'Ascométal dans l'usine mosellane d'Hagondange. Le repreneur compte conserver l'ensemble de l'effectif industriel des six sites français, mais prévoit la suppression de 63 postes administratifs sur un effectif global de 1 900 salariés.

Le soutien de la région lorraine revêt un caractère symbolique, chacun des candidats cherchant des alliés. Les offres des deux fonds de pension en lice, Anchorage Fund et Apollo Global Management, ancien actionnaire d'Ascométal, n'ont pour l'heure obtenu aucun soutien public.

Celle du brésilien Gerdau suscite en revanche plus d'intérêt. L'aciériste annonce une offre préliminaire de 41,5 millions d'euros. Il a exprimé son intention de fermer le site d'Ascométal de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), mais ce dernier pourrait être repris par le groupe algérien Cevital, candidat pressenti à la reprise d'Ascométal qui n'a pu déposer d'offre pour l'ensemble du groupe.

Réunis en comité d'entreprise extraordinaire les 13 et 14 mai, les syndicats font montre de prudence, se refusant pour l'heure à exprimer une préférence.

Le tribunal de Nanterre examinera les offres mercredi après-midi et rendra sa décision d'ici à la fin mai.